



Procès-verbal du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

Séance ordinaire du comité administratif de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue en la salle du conseil à Vaudreuil-Dorion le mercredi 4 juillet à 14 h, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Robert Sauvé, à laquelle sont présents les membres suivants :

M. Yvan Cardinal, maire de la ville de Pincourt,  
M. Jean Lalonde, maire de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur,  
M. Claude Pilon, maire de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac,  
Mme Marie-Claude Nichols, mairesse de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot,  
M. Marc-André Léger, maire de la ville de L'Île-Cadieux,  
M. Réal Boisvert, maire de la municipalité des Coteaux,  
M. Guy Pilon, maire de la ville de Vaudreuil-Dorion  
Mme Gaëtane Legault, maire de la municipalité de Saint-Zotique.

Sont également présents messieurs le directeur général et secrétaire-trésorier, Guy-Lin Beaudoin, et le directeur général adjoint, Raymond Malo, ainsi que mesdames la directrice du greffe et du contentieux, Valérie Tremblay, et la directrice de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Annie Lévesque.

Est absente la directrice des opérations, Nadine Ethier.

**1. BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le préfet souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres du comité administratif et constate qu'il y a quorum.

CA 12-07-04-01

Il est proposé par monsieur **Yvan Cardinal**, appuyé par madame **Marie-Claude Nichols** et résolu **d'ouvrir** la séance à 14 h 14.

Proposition adoptée.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CA 12-07-04-02

Il est proposé par monsieur **Marc-André Léger**, appuyé par madame **Gaëtane Legault** et résolu **d'adopter** l'ordre du jour en ajoutant au point 16. «Affaires nouvelles» un point 16.1. «Salon de l'emploi 2012: subvention».

Proposition adoptée.

**3. PROCÈS-VERBAUX**

**3.1. SUIVI DES RÉOLUTIONS DU COMITÉ ADMINISTRATIF**

Monsieur le directeur général fait un bref suivi des résolutions adoptées au comité administratif.

**3.2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JUIN 2012 : ADOPTION**

CA 12-07-04-03

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Jean Lalonde** et résolu **d'adopter** le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2012 en ajoutant un membre manquant dans l'entête du présent document.

Proposition adoptée.

**4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET INDIVIDUS**

Aucun sujet traité.



## 5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### 5.1. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

#### 5.1.1. APPROBATION DES LISTES DES COMPTES PAYÉS, À PAYER ET DES DÉPÔTS DIRECTS

CA 12-07-04-04

Il est proposé par monsieur **Yvan Cardinal**, appuyé par monsieur **Réal Boisvert** et résolu **d'adopter** la liste MRC 12-07-04.

Proposition adoptée.

« Je, soussigné, Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la MRC possède les fonds nécessaires pour honorer les dépenses prévues à la liste MRC 12-07-04, le tout en fonction du budget adopté ».

  
Guy-Lin Beaudoin

#### 5.1.2. ACHATS

##### 5.1.2.1. NOUVEAU LOGICIEL – COMPTABILITÉ : ACHAT

CONSIDÉRANT QU'après une analyse détaillée, l'implantation d'un progiciel de gestion intégré occasionnerait une dépense nettement supérieure à celle évaluée initialement;

CONSIDÉRANT la désuétude et la rigidité du système financier et comptable actuel qui ne répond plus aux besoins de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a besoin d'un système financier et comptable évolutif;

CONSIDÉRANT QUE la firme PG Solutions offre des modules (Grand livre, comptes fournisseurs, commandes et facturation, perception) qui correspondent aux besoins de la MRC;

CONSIDÉRANT les budgets alloués pour le progiciel de gestion intégré au poste budgétaire 02 13001 414;

POUR CES MOTIFS,

CA 12-07-04-05

Il est proposé par monsieur **Marc-André Léger**, appuyé par monsieur **Guy Pilon** et résolu **d'autoriser** l'achat d'un nouveau logiciel de la firme *PG Solutions* pour un montant de vingt-quatre-mille-huit-cent-quatre-vingts dollars et cinquante-neuf cents (24 880,59 \$) incluant les taxes (cet achat inclut l'acquisition et l'implantation des modules Grand livre, comptes fournisseurs, commandes et facturation et perception) et **d'autoriser** le préfet et le directeur général à signer les documents requis.

Proposition adoptée.

#### 5.1.3. APPUIS, PUBLICITÉS, COMMANDITES ET INVITATIONS

Aucun sujet traité.

### 5.2. GREFFE ET LÉGISLATION

#### 5.2.1. METRO COM CANADA : CONTRAT D'ENTRETIEN 2012-2013 : OCTROI

CONSIDÉRANT les besoins pour l'entretien des équipements de télécommunication radio incendie sur le territoire et les besoins pour avoir accès à un service d'urgence 24/24, 7 jours/semaine;



Procès-verbal du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté  
de Vaudreuil-Soulanges

CONSIDÉRANT l'offre de services de la firme Metro Com Canada datée du 17 juin 2012 pour les services d'une (1) année, soit du 1er juillet 2012 au 30 juin 2013;

CONSIDÉRANT la disponibilité des fonds au poste budgétaire 02 29000 339;

POUR CES MOTIFS,

CA 12-07-04-06

Il est proposé par madame **Gaëtane Legault**, appuyé par monsieur **Guy Pilon** et résolu **d'octroyer** un contrat d'entretien à la firme *Metro Com Canada* pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2013 pour un montant de dix-neuf-mille-trois-cent-quinze dollars et quatre-vingts cents (19 315,80 \$) incluant les taxes.

Proposition adoptée.

**5.2.2. NURUN : APPROBATION D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT UNE RÉCLAMATION**

CONSIDÉRANT QUE la firme Nurun a procédé à la migration du serveur Exchange 2003 de la MRC vers Exchange 2008 et Outlook 2010 en mode Cloud Public en janvier dernier;

CONSIDÉRANT QUE le 14 février 2012, la MRC a envoyé une lettre à la firme réclamant une somme de quatre-mille-soixante-trois dollars (4 063 \$) pour les pertes de productivité reliées à la migration du serveur;

CONSIDÉRANT QUE le 26 mars dernier, la MRC a réitéré son insatisfaction à la firme;

CONSIDÉRANT QUE le 23 mai 2012, la firme faisait parvenir une lettre à la MRC dans laquelle elle offrait de créditer une somme de mille-cent-quatre-vingt-cinq dollars (1 185 \$) afin de régler le différend;

CONSIDÉRANT QUE la MRC est en relation d'affaires avec cette firme jusqu'en 2016;

POUR CES MOTIFS,

CA 12-07-04-07

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par madame **Marie-Claude Nichols** et résolu **d'accepter** le montant de mille-cent-quatre-vingt-cinq dollars (1 185 \$) relié aux pertes de productivité dû à la migration du serveur Exchange 2003 de la MRC vers Exchange 2008 et Outlook 2010 en mode Cloud Public en janvier dernier et **de mandater** le directeur général pour envoyer une lettre à cet effet à la firme *Nurun*.

Proposition adoptée.

**5.3. BÂTIMENT**

Aucun sujet traité.

**6. COMMUNICATIONS**

Aucun sujet traité.

**7. RESSOURCES HUMAINES**

**7.1. CONVENTION COLLECTIVE**

Ce point sera discuté à la séance ajournée du conseil du 27 juin qui se tiendra le 4 juillet 2012 à 20 h 30.



## 8. SÉCURITÉ

### 8.1. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun sujet traité.

### 8.2. SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun sujet traité.

### 8.3. SÉCURITÉ CIVILE

Aucun sujet traité.

## 9. COUR MUNICIPALE

Aucun sujet traité.

## 10. ENVIRONNEMENT

### 10.1. COURS D'EAU

Aucun sujet traité.

### 10.2. MATIÈRES RÉSIDUELLES

Aucun sujet traité.

### 10.3. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Aucun sujet traité.

## 11. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

### 11.1. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

#### 11.1.1. AVIS DE CONFORMITÉ

##### 11.1.1.1. VILLE DE PINCOURT : RÈGLEMENT NUMÉRO 780-8

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) du Règlement numéro 780-8 de la ville de Pincourt indiquant sa conformité aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CE MOTIF,

CA 12-07-04-08

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Réal Boisvert** et résolu **que** le comité administratif **émette** l'avis de conformité au schéma d'aménagement révisé du Règlement numéro 780-8 de la ville de Pincourt.

Proposition adoptée.

##### 11.1.1.2. MUNICIPALITÉ DE POINTE-FORTUNE : RÈGLEMENT NUMÉRO 320-2012

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) du Règlement numéro 320-2012 de la municipalité de Pointe-Fortune indiquant sa conformité aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CE MOTIF,



Procès-verbal du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté  
de Vaudreuil-Soulanges

CA 12-07-04-09

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Réal Boisvert** et résolu **que** le comité administratif **émette** l'avis de conformité au schéma d'aménagement révisé du Règlement numéro 320-2012 de la municipalité de Pointe-Fortune.

Proposition adoptée.

**11.1.1.3. VILLE DE VAUDREUIL-DORION : RÈGLEMENT NUMÉRO 1275-167**

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) du Règlement numéro 1275-167 de la ville de Vaudreuil-Dorion indiquant sa conformité aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CE MOTIF,

CA 12-07-04-10

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Réal Boisvert** et résolu **que** le comité administratif **émette** l'avis de conformité au schéma d'aménagement révisé du Règlement numéro 1275-167 de la Ville de Vaudreuil-Dorion.

Proposition adoptée.

**12. INTERFACE COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM)**

Aucun sujet traité.

**13. PLAN INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT (PIDA)**

Aucun sujet traité.

**14. DÉVELOPPEMENT**

**14.1. PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Aucun sujet traité.

**14.2. DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

**14.2.1. PROJET DE DISTRIBUTION DE REPAS PRÉPARÉS ET DE PRODUITS INDUSTRIELS PAR L'ORGANISME LE ZÈBRE ROUGE : APPUI**

CONSIDÉRANT QUE l'organisme *Le Zèbre Rouge* est une entreprise d'économie sociale qui a pour mission le développement de l'employabilité des personnes vivant des problèmes de santé mentale ou de limitations intellectuelles ou physiques dans la région de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE cette mission cadre avec la Politique de développement social durable de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE le projet proposé par l'organisme cadre avec les six (6) objectifs prioritaires en développement social durable retenus par le conseil de la MRC en 2011;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme demande à la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent un financement de quarante-mille dollars (40 000 \$) pour le projet de distribution de repas préparés et de produits industriels dans la région de Vaudreuil-Soulanges, pris à même les sommes du Fonds ATI 2011-2012;

CONSIDÉRANT QUE ce projet permettra de soutenir le développement de pratiques et de politiques soucieuses de renforcer l'accessibilité aux services pour les personnes vulnérables;



CONSIDÉRANT les recommandations positives émises sur le projet par les deux (2) comités de la MRC, soit :

- le comité territorial « aviseur » sur la politique de développement social durable du 21 juin 2012;
- le comité sur la politique de développement social durable du 21 juin 2012;

POUR CES MOTIFS,

CA 12-07-04-11

Il est proposé par monsieur **Marc-André Léger**, appuyé par madame **Marie-Claude Nichols** et résolu **d'appuyer** le projet de distribution de repas préparés et de produits industriels de l'organisme *Le Zèbre Rouge* dans la région de Vaudreuil-Soulanges pour la demande auprès de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

Proposition adoptée.

#### 14.2.2. PROJET D'UN RÉSEAU D'ACCUEIL, DE PROMOTION ET D'INTÉGRATION PAR LE REGROUPEMENT DES ASSOCIATIONS DES GENS D'AFFAIRES DE VAUDREUIL-SOULANGES : APPUI

CONSIDÉRANT QUE le Regroupement des associations des gens d'affaires de Vaudreuil-Soulanges (RAGAVS) s'est donné comme priorité, à l'occasion du Sommet économique de Vaudreuil-Soulanges tenu en juin 2010, de sensibiliser les municipalités à développer leur milieu de vie au moyen d'un plan de développement social durable local en plus de favoriser l'épanouissement et le bien-être des citoyens et des familles;

CONSIDÉRANT QUE cette priorité cadre avec la Politique de développement social durable de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE le projet proposé par le RAGAVS cadre avec les six (6) objectifs prioritaires en développement social durable retenus par le conseil de la MRC en 2011;

CONSIDÉRANT QUE le RAGAVS demande à la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent un financement de trente-mille dollars (30 000 \$) pour le projet d'un réseau d'accueil, de promotion et d'intégration dans Vaudreuil-Soulanges, pris à même les sommes du Fonds ATI 2011-2012;

CONSIDÉRANT QUE le projet du RAGAVS permettra de soutenir le développement de pratiques et de politiques soucieuses de renforcer l'accessibilité aux services pour les personnes vulnérables, en plus de permettre de recevoir les nouveaux arrivants à travers un processus d'accueil, de référence et d'intégration;

CONSIDÉRANT les recommandations positives émises sur le projet par les deux (2) comités de la MRC, soit :

- le comité territorial « aviseur » sur la politique de développement social durable du 21 juin 2012;
- le comité sur la politique de développement social durable du 21 juin 2012;

POUR CES MOTIFS,

CA 12-07-04-12

Il est proposé par monsieur **Marc-André Léger**, appuyé par monsieur **Yvan Cardinal** et résolu **d'appuyer** le projet d'un réseau d'accueil, de promotion et d'intégration (RAPI) dans Vaudreuil-Soulanges du Regroupement des associations des gens d'affaires de Vaudreuil-Soulanges (RAGAVS) pour la demande auprès de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

Proposition adoptée.



Procès-verbal du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté  
de Vaudreuil-Soulanges

**15. CULTURE**

Aucun sujet traité.

**16. AFFAIRES NOUVELLES**

**16.1. SALON DE L'EMPLOI 2012: SUBVENTION**

CA 12-07-04-13

Il est proposé par monsieur **Guy Pilon**, appuyé par madame **Gaëtane Legault** et résolu **d'accorder** une subvention d'un montant de deux-mille dollars (2 000 \$) à la Table de concertation pour l'emploi de Vaudreuil-Soulanges pour les circuits d'autobus de la 12<sup>e</sup> édition du Salon de l'emploi 2012 du 3 octobre prochain.

Proposition adoptée.

Monsieur le directeur général a le mandat d'interpeller les représentants du Conseil Intermunicipal de transport La Presqu'île (CIT) pour les informer et faire les maillages nécessaires. Il est important de faire la promotion du transport afin d'en augmenter le nombre d'usagers pour cet événement.

**17. RAPPORT DES ÉLUS**

**17.1. RENCONTRE AVEC LES GENS DE L'OUEST**

Les membres rediscutent de la rencontre avec les gens de l'Ouest à laquelle monsieur le directeur général du Centre local de développement (CLD) du West-Island, Nicolas Roy, a participé.

**18. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CITOYENS**

Aucune question n'est soulevée par les citoyens.

**19. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

CA 12-07-04-14

Il est proposé par monsieur **Jean Lalonde**, appuyé par monsieur **Yvan Cardinal** et résolu **que la séance soit levée** à 14 h 37.

Proposition adoptée.

  
ROBERT SAUVÉ  
Préfet

  
GUY-LIN BEAUDOIN  
Directeur général  
et secrétaire-trésorier